

## **DÉCLARATION PUBLIQUE - COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE EUROPEAN SCHOOL OF LAW TOULOUSE**

L'agression contre l'Ukraine, la violation de sa souveraineté, l'atteinte portée à l'intégrité de son territoire et les multiples exactions qui les ont accompagnés ne peuvent laisser indifférente la European School of Law Toulouse. Celle-ci, en effet, n'est pas seulement un outil de formation aux disciplines du droit; elle joue un rôle de transmission et de promotion des valeurs qui fondent l'Europe moderne, en particulier les valeurs de dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité et d'État de droit.

Le Comité d'orientation stratégique de l'École, dont la mission est d'être un organe de réflexion, une source d'inspiration et un guide de direction, ne peut donc que condamner les graves violations du droit international commises par la Russie.

Dans ce contexte, le COS approuve la suspension des partenariats avec les Universités russes, notamment celles ayant signé une tribune au soutien du gouvernement de la Fédération de Russie, ainsi que l'arrêt de toutes les formations et de tous les diplômes mixtes. Les autres formations et activités demeurent ouvertes à toutes et tous les étudiants et universitaires, sans discrimination aucune. Un soutien mérite en outre d'être apporté à ceux qui sont affectés par la guerre, en particulier celles et ceux qui sont menacés dans leurs libertés académiques ou poursuivis en raison de la défense et de l'usage de ces libertés. L'École doit également maintenir et développer, autant que faire se peut, ses liens avec la société civile russe et tout particulièrement les étudiants, auxquels des solutions individuelles et adaptées aux circonstances particulières pourront être utilement proposées.

**Comité d'orientation stratégique  
European School of Law Toulouse**